



Présidents des Comités de Pilotage :
 Rochebrune - Izoard - Vallée de la Cerveyrette,
 M. Stéphane Baralle, 1er adjoint au maire de Cervières,
 Bois des Ayes
 Mme Laurence Fine, maire de Villard Saint-Pancrace

Rochebrune - Izoard - Vallée de la Cerveyrette validé le 21 avril 2010
 Bois des Ayes validé le 21 novembre 2011

Documents d'objectifs :

Structure animatrice : Parc naturel régional du Queyras



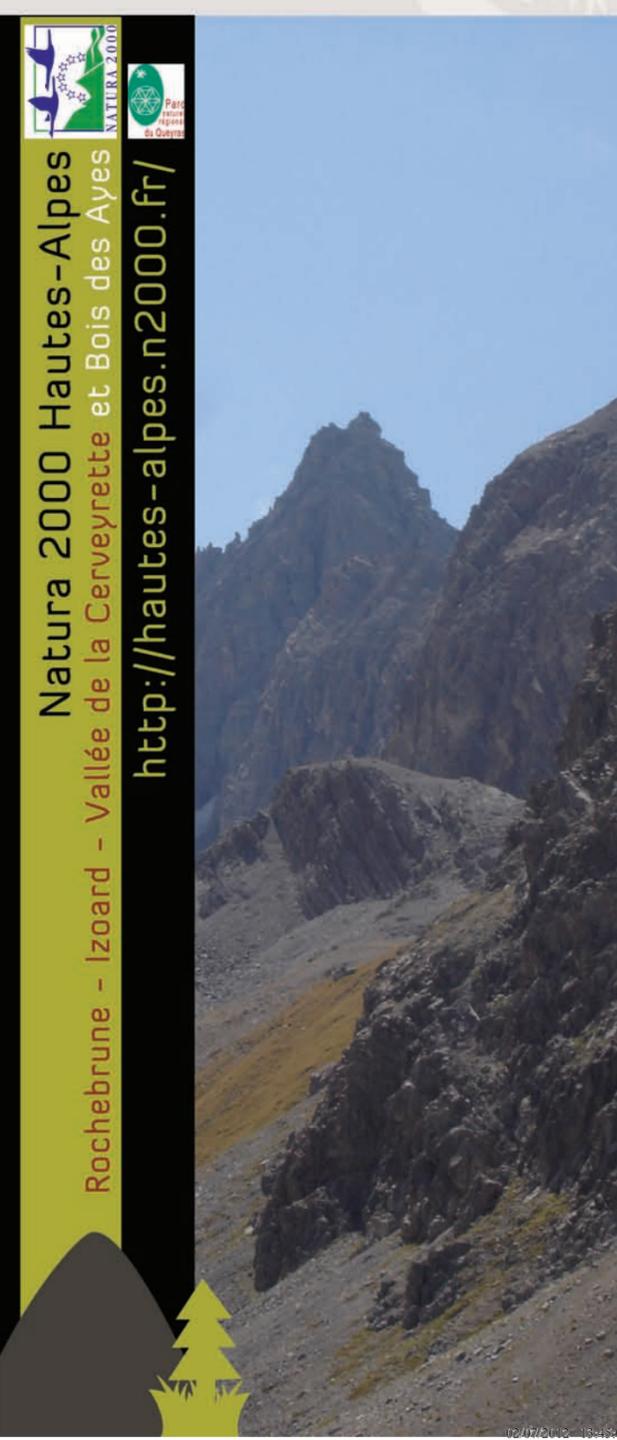
Les sites
Rochebrune - Izoard - Vallée de la Cerveyrette
et Bois des Ayes

Superficie : un peu plus de **26 600 ha** répartis sur **11 communes** entre Queyras, commune de Cervières et partie haute de la rive gauche de la vallée de la Durance (Abrès, Aiguilles, Château Ville-Vieille, Arvioux, Cervières, Villard Saint-Pancrace, Saint-Martin de Queyrères, L'Argentière-la-Bessée, La Roche de Rame, Saint-Crépin, Eylliers).
 Il inclut le **Bois des Ayes**, à Villard Saint-Pancrace, qui est un site spécialement riche en oiseaux, avec **87 espèces d'oiseaux** présentes sur **882 ha**.

Cerveyrette a été retenu dans le réseau Natura 2000 pour sa représentativité de milieux et de flore typiques de la zone alpine calcaire.

La site Rochebrune - Izoard - Vallée de la Cerveyrette a été retenu dans le réseau Natura 2000 pour **15 mesures agri-environnementales** ont été contractualisées entre 2008 et 2012 sur de grandes superficies d'alpages. A travers ces mesures, les éleveurs s'engagent en faveur du milieu naturel et des espèces :

- Réaliser un retard de pâturage pour favoriser la reproduction du tétras-lyre ou du lagopède,
- Eviter les passages répétés et le stationnement sur des zones sensibles (zones humides, éboulis...),
- Mettre en défens des secteurs favorables à une espèce végétale ou animale,
- Adopter une gestion du troupeau pour qu'il mange mieux certaines espèces envahissantes...



Natura 2000 Hautes-Alpes
Rochebrune - Izoard - Vallée de la Cerveyrette et Bois des Ayes
<http://hautes-alpes.n2000.fr/>

Ce type de contrats est également mis en place sur les prairies de fauche, en particulier sur Cervières, afin de maintenir cette pratique agricole qui favorise une grande richesse floristique offrant un foin de qualité pour l'hiver.



Natura 2000 offre des moyens pour s'investir dans la préservation du milieu naturel :

L'agriculture, la sylviculture et le tourisme sont des activités humaines très présentes sur ces sites.

15 mesures agri-environnementales ont été contractualisées entre 2008 et 2012 sur de grandes superficies d'alpages. A travers ces mesures, les éleveurs s'engagent en faveur du milieu naturel et des espèces :

- Réaliser un retard de pâturage pour favoriser la reproduction du tétras-lyre ou du lagopède,
- Eviter les passages répétés et le stationnement sur des zones sensibles (zones humides, éboulis...),
- Mettre en défens des secteurs favorables à une espèce végétale ou animale,
- Adopter une gestion du troupeau pour qu'il mange mieux certaines espèces envahissantes...



Mieux connaître pour mieux protéger :

Des prospections sont menées pour améliorer la connaissance des sites. Des suivis de la faune, de la flore et de milieux particulièrement sensibles sont réalisés chaque année afin de connaître leur évolution.

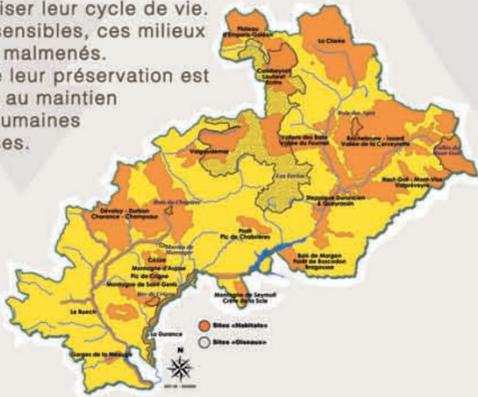


La lettre « Regards sur Natura 2000 » permet d'informer habitants et visiteurs des actions engagées. Des journées ou soirées d'échanges et de formation, à destination des socioprofessionnels et du grand public, font partie des actions menées pour sensibiliser le public à la préservation des richesses du site.

La sensibilisation, — élément clé de la démarche Natura 2000 :

Un patrimoine naturel exceptionnel

Situées au carrefour des Alpes et de la Méditerranée, les Hautes-Alpes présentent des milieux naturels très variés. Ces "habitats" permettent aux espèces de la faune et de la flore de réaliser leur cycle de vie. Fragiles et sensibles, ces milieux sont parfois malmenés. En revanche leur préservation est souvent liée au maintien d'activités humaines respectueuses.

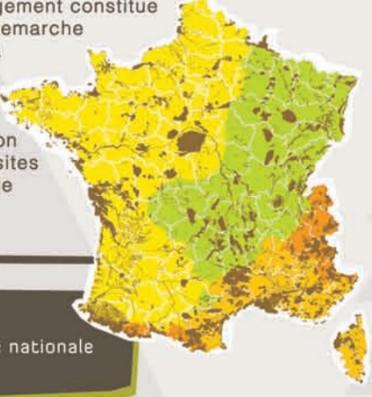


Dans les Hautes-Alpes :

- 23 sites
- 40 % du territoire haut-alpin soit plus de 200 000 hectares
- 16 sites « Habitats »
- 7 sites « Oiseaux »
- 2/3 des communes du département sont concernées

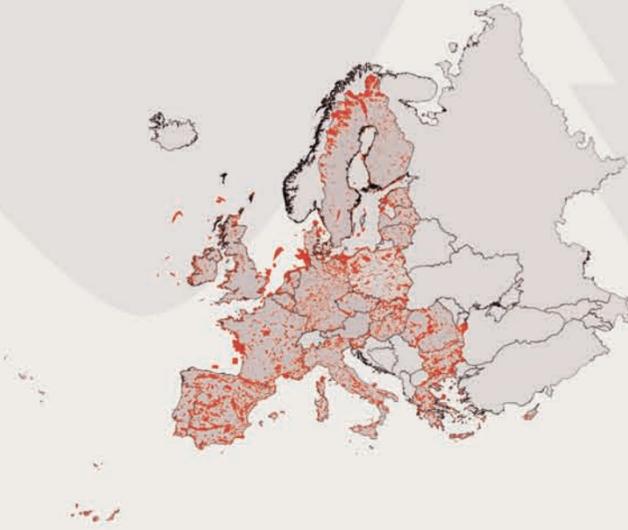
Natura 2000 en France : le dialogue en avant

La France a opté pour une démarche basée sur la concertation et le volontariat, associant l'ensemble des acteurs locaux. A partir d'un diagnostic, un programme d'actions spécifique définit une gestion équilibrée et durable du territoire. Le principe de libre engagement constitue la clef de voûte de la démarche française et participe à l'appropriation de ce patrimoine commun. Ainsi, chacun peut s'investir dans la gestion et la préservation des sites à travers la signature de contrats ou de chartes Natura 2000.



- 1752 sites
- 12,5 % de la superficie nationale
- 110 000 km²

Le plus grand réseau mondial de préservation de la biodiversité



Avec pour double objectif de **préserver la diversité biologique** et de valoriser les territoires, l'Europe s'est lancée, depuis 1992, dans la réalisation d'un ambitieux réseau de sites, s'étendant sur toute l'Europe : le vol des oiseaux migrateurs nous rappelle avec poésie que la nature et sa préservation n'ont pas de frontières.

Ce réseau est aujourd'hui constitué :

- 26 000 sites
- 18% du territoire terrestre de l'Union Européenne soit 1 million de km²
- Et 150 000 km² de ses mers et océans

Structure animatrice
 Parc naturel régional du Queyras
 Maison du Parc - La ville
 05350 ARVIEUX

ZPS Bois des Ayes
 Jean-Baptiste PORTIER
 Tél : 04.92.46.88.97
 j.b.portier@pnr-queyras.fr

ZSC Rochebrune Izoard
 Vallée de la Cerveyrette
 Anne GOUSSOT
 Tél : 04.92.46.88.21
 Fax : 04.92.46.88.29
 a.goussot@pnr-queyras.fr

Directeur de la publication : Jacques Vallier
 Conception graphique : Aude Phisal
 Textes : Anne Goussot, Jean-Baptiste Portier, MEDDTL, Agnès Vivat
 Impression : Editions du Fournel-Juillet 2012



Quelques éléments qui font la richesse de ces sites :



Le site du Bois des Ayes a été retenu pour sa richesse en oiseaux. Il inclut la cembraie du Bois des Ayes, l'une des plus belles formations de ce type des Alpes du Sud. Particulièrement importante pour le Tétralyre ainsi que pour la Chouette de Tengmalm et la Chevêchette d'Europe, ce site est protégé : c'est une réserve biologique forestière.

Les massifs forestiers sont très diversifiés : on y trouve mélèzes, pins cembro, pins à crochet, sapins, épicéas, pins sylvestres... Ils offrent des secteurs particulièrement riches comme les forêts de pin à crochets de l'Izoard ou la forêt de mélèzes et pins cembro du Bois des Ayes.



22 espèces de chauves-souris fréquentent le site, dont certaines comme la **Barbastelle** se plaisent plus particulièrement dans les milieux forestiers.

Les prairies de fauche sont le témoin d'une activité agricole de montagne traditionnelle qui a tendance à disparaître. Elles abritent une grande diversité de fleurs, d'insectes mais aussi d'oiseaux. Des mesures spécifiques sont mises en place pour maintenir des pratiques de fauche favorisant cette biodiversité.



l'Argentière - La Bessée



La zone humide du Bourget recouvre une superficie d'environ 70 ha sur la commune de Cervières à 1870 m d'altitude. Elle constitue l'un des milieux naturels alpins les plus remarquables, tant par sa richesse biologique (diversité des milieux humides, faune, flore) que par son étendue et sa qualité paysagère.



Des glaciers rocheux sont présents autour des pics de Rochebrune et de l'Agrenier. Ce sont des formes tout en mouvement, composée de glace, de débris de rochers et de cailloux. Ils attestent de la présence de pergélisol, ou sol gelé en permanence, et sont reconnaissables par leurs «bourrelets » qui les coupent perpendiculairement à la pente. Un glacier rocheux avance de quelques centimètres à quelques mètres par an, lorsque la glace fond.



De nombreux **lacs** sont présents sur les sites. Bien que représentant une faible part dans la superficie totale du site, ils sont d'un grand intérêt écologique. Certains abritent sur leurs berges des milieux comparables à ceux du Grand Nord.



Une grande superficie du site est couverte par **des éboulis et falaises**. La majorité est calcaire, comme la Casse déserte, magnifique éboulis situé au pied du col d'Izoard. Dans la partie située à l'extrême Est du site, on trouve des éboulis et falaises formés de schistes.

Outre les milieux rocheux, **les pelouses** recouvrent d'importantes surfaces sur le site. On trouve des pelouses sur différents substrats géologiques, à plusieurs altitudes et avec des compositions d'espèces variées : pelouses sèches, prairies humides, pelouses rases d'altitude, pelouses froides des combes à neige... Ces pelouses offrent aux troupeaux en estive une ressource alimentaire indispensable.



Le site est ouvert à tous, n'oubliez pas cependant de respecter quelques recommandations :

- En restant sur les sentiers balisés, **Je préserve du piétinement les milieux sensibles.**
- En tenant mon chien en laisse, **je m'assure qu'il ne dérange pas la faune sauvage et les troupeaux.**
- En me comportant discrètement, **je permets à chacun de profiter pleinement du silence de la montagne.**
- En photographiant les fleurs et animaux depuis les sentiers, **je permets aux prochains de profiter de la beauté des êtres vivants.**
- En laissant les pierres à leur place, **je respecte la petite faune qui s'y abrite.**
- En n'allumant pas de feu, **je respecte le milieu.**
- En ramenant mes déchets dans mon sac, **j'évite leur dispersion dans la nature.**

ATTENTION : Certaines parties du site Natura 2000 Bois des Ayes sont des espaces protégés avec des réglementations spécifiques, la loi prévoit des amendes en cas d'infraction. Renseignez-vous auprès du Parc naturel régional du Queyras et de l'Office national des forêts.